

Le Chancy *lien*



Journal de la Commune de Chancy | n° 43 | 1^{er} semestre 2021

La commune la plus à l'ouest de toute la Suisse !

**Spécial
Environnement**



Biodiversité

SPÉCIAL ENVIRONNEMENT

- L'Edito de l'Adjoint au Maire 3
- Plan Directeur Communal 4-11
- Le Réseau agro-environnemental de la Champagne 12-13
- Bientôt une butte à hirondelles à Chancy 14-15
- Les poissons du Rhône et de la Loire 16-17
- Les serpents de Chancy 18-19
- Journée de la Propreté 20

Impressum

Journal de la Commune de Chancy

n°43 – 1^{er} semestre 2021 – Spécial Environnement

Editeur responsable: Commission de la Cité de l'énergie et du développement durable **Coordination:** Béatrice Despland – T. 078 853 08 49 beatrice.despland@chancy.ch **Ont participé à**

ce numéro: Xavier Beuchat, Béatrice Despland, Chantal Dubelly Hatinguais, Christian Huber, Robin et Frank Merlon, Pierre Meylan, Raphaël Party **Graphisme, mise en pages (+ photos couverture et article PDCOM, hors mentions):** Siska Audeoud, Hadès graphisme

Impression: Imprimerie G. Chapuis S.A. **Parutions:** 3 fois par an **Tirage:** 650 exemplaires **Distribution:** Association des Seniors de Chancy + BUPP



L'Edito de l'Adjoint au Maire

Comme le dit le célèbre proverbe :
mieux vaut ne pas mettre tous ses œufs
dans le même panier !

Rien n'est plus vrai en ce qui concerne le
vivant. Plus la vie est diversifiée, c'est-
à-dire plus la biodiversité est riche, plus
les chances de pouvoir s'adapter aux
changements sont grandes.

Par exemple, les monocultures
industrielles dont la biodiversité est très
pauvre sont extrêmement sensibles et
peuvent être rapidement et entièrement
ravagées en cas d'attaque de parasites.

A l'inverse, c'est grâce à la grande
biodiversité sur Terre qu'il est possible
de développer nombre de médicaments :
70 % des traitements contre le cancer
sont issus de principes actifs naturels.

Favoriser la biodiversité est donc capital,
notamment en cette période marquée
par les changements climatiques.

De par sa topographie variée, ses cours
d'eau, et les divers milieux naturels
qui le composent, le territoire de
notre Commune offre justement une
biodiversité remarquable qu'il convient
de préserver.

Chancy compte ainsi plusieurs périmètres
naturels protégés aux niveaux cantonal,
national et international.

Des actions menées, en particulier
par l'État et les SIG, ont permis
dernièrement de favoriser la biodiversité :
renaturation de l'embouchure de la Laire
et d'une partie du Nant de Couchefatte,
aménagement d'une îlône à Vers-Vaux,
projet de création d'une butte ;
à hirondelles vers l'embouchure
de la Laire...

Au niveau communal, la biodiversité nous
tient également à cœur et occupe une
bonne place dans notre Plan Directeur
Communal (PDCoM).

Lors du réaménagement du centre
du village, nous avons privilégié des

revêtements naturels perméables,
et planté des espèces indigènes peu
gourmandes en eau et utiles à la faune
locale ; des nichoirs à Martinet ont
également été installés sous l'avant-toit
de la salle communale.

Nous subventionnons également le
réseau agro-environnemental mis en
place par plusieurs agriculteurs de la
Champagne.

Voici finalement quelques projets
que nous avons à plus ou moins long
terme : reconstitution d'allées d'arbres
sur certains chemins de la commune,
création de vergers publics en direction
du Rhône, installation de ruchers
pédagogiques pour abeilles domestiques
et d'hôtels pour abeilles sauvages. ■

Xavier Beuchat,
Responsable du Territoire



Biodiversité et réserves naturelles

INTRODUCTION

Le nouveau logo de la Commune comporte trois couleurs : le bleu qui symbolise le fleuve, le vert et le brun qui rappellent son « ADN écologique » : la forêt et ses champs¹.

Ces caractéristiques semblent une évidence pour nous, Chancynois et Chancynois. Mais que sait-on de la place de notre riche patrimoine naturel dans le « Plan Directeur Communal » ? Comment les enjeux qui lui sont liés sont pris en compte, tant au niveau communal qu'au niveau cantonal, voire fédéral ?

Les textes qui répondent à ces questions sont volumineux, techniques, souvent rébarbatifs ! Mais ils permettent, entre autres, de comprendre comment la biodiversité est intégrée aux projets de développement d'un territoire.

Nous avons donc jugé utile et intéressant de vous livrer quelques données tirées du Plan Directeur Communal et quelques réflexions menées par les autorités communales dans ce cadre-là.

LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le Plan Directeur Communal (PDCoM) constitue un outil de référence et un fil conducteur pour guider les autorités communales dans leurs décisions pour la prochaine décennie, afin de maîtriser le développement de notre territoire. Il se fonde sur le Plan Directeur Cantonal 2030 (PDCn). Entré en vigueur le 29 avril 2015, ce dernier impose une adaptation des planifications directrices communales. Il en va de même d'autres projets au niveau cantonal, tel que le Projet d'agglomération du Grand Genève (projet d'agglomération de 3^e génération), qui donne, à notre commune, l'occasion de réaffirmer sa position en la matière.

L'actuel plan directeur de Chancy datant de 2011, la majeure partie des orientations qu'il contient restent valables. Il doit toutefois être actualisé, notamment en ce qui concerne le programme de mise en œuvre, et complété par deux chapitres portant sur la planification de l'espace rural et la synthèse du plan directeur des

énergies². Les relations entre communes ne sont pas écartées de la réflexion, la révision du plan directeur permettant de réévaluer les thématiques qui doivent être abordées à l'échelle intercommunale. La révision du PDCoM se déroule en plusieurs étapes. La plupart d'entre elles sont achevées : établissement du cahier des charges et de l'avant-projet, consultation publique et des services cantonaux. Les deux dernières étapes concernent l'adoption du PDCoM par le Conseil municipal et par le Conseil d'Etat (en principe avant la fin de l'année).

LA BIODIVERSITÉ DANS NOTRE COMMUNE

Dans son plan directeur, la commune de Chancy a défini 12 priorités autour desquelles s'articule sa vision territoriale. L'une d'entre elles vise à « renforcer la diversité des milieux naturels et la biodiversité »³.

Un vaste programme, certes, mais qui peut se développer sur des assises solides, à savoir un ensemble de

¹ Stephen Hearnden : La nouvelle identité visuelle de la Commune de Chancy, Le Chancilien n° 42, 2021, p. 7.

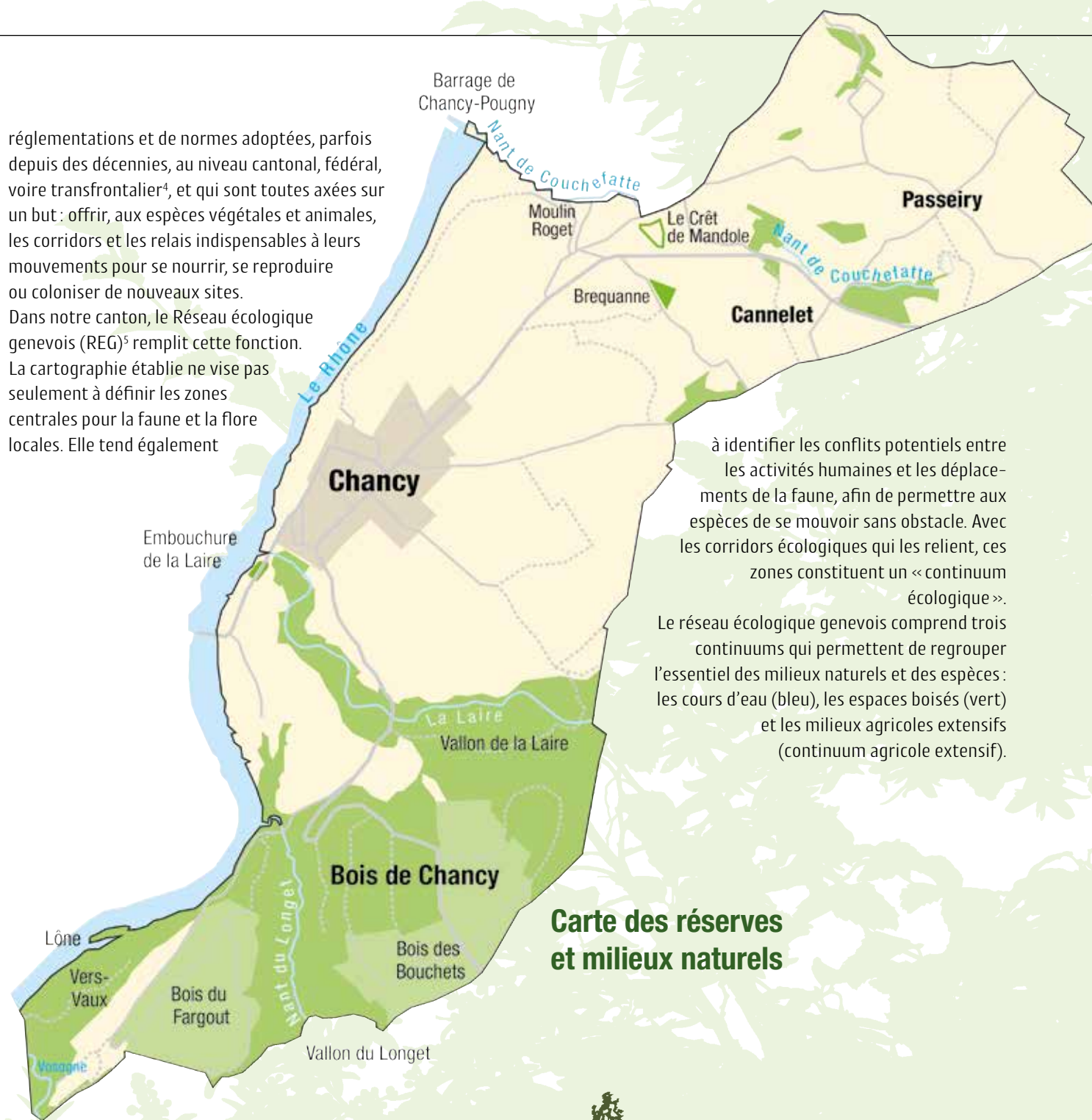
² Les points détaillés figurent dans le PDCoM, qui pourra être consulté en Mairie ou en ligne dès l'automne 2021.

³ La liste des 12 priorités communales figure en annexe.

réglementations et de normes adoptées, parfois depuis des décennies, au niveau cantonal, fédéral, voire transfrontalier⁴, et qui sont toutes axées sur un but : offrir, aux espèces végétales et animales, les corridors et les relais indispensables à leurs mouvements pour se nourrir, se reproduire ou coloniser de nouveaux sites. Dans notre canton, le Réseau écologique genevois (REG)⁵ remplit cette fonction. La cartographie établie ne vise pas seulement à définir les zones centrales pour la faune et la flore locales. Elle tend également

à identifier les conflits potentiels entre les activités humaines et les déplacements de la faune, afin de permettre aux espèces de se mouvoir sans obstacle. Avec les corridors écologiques qui les relient, ces zones constituent un « continuum écologique ».

Le réseau écologique genevois comprend trois continums qui permettent de regrouper l'essentiel des milieux naturels et des espèces : les cours d'eau (bleu), les espaces boisés (vert) et les milieux agricoles extensifs (continuum agricole extensif).



Carte des réserves et milieux naturels

⁴ Notamment le « contrat corridors Champagne Genevois », élaboré sur la base du « Projet d'agglomération » (2012).

⁵ Ce document traduit, au niveau du canton de Genève, le réseau écologique développé au niveau national (REN), intégré à la Conception « Paysage Suisse », approuvée par le Conseil fédéral en 1997.

Plan Directeur Communal

LES CONTINUUMS

Cours d'eau (continuum bleu)

Le Rhône longe la rive gauche de Chancy sur 3,8 km. Quatre affluents du fleuve traversent notre Commune : la Laire, le Nant de Couchefatte, le Longet et la Vosogne.

Le Rhône remplit une fonction écologique primordiale. Entre 2008 et 2016, ses berges ont fait l'objet de plusieurs aménagements favorables à la biodiversité :

- l'aménagement d'une passe à poissons au barrage de Chancy-Pougny pour rétablir la migration entre le barrage de Génissiat et le lac Léman (2009) ;
- la création du bras latéral, à Vers-Vaux, et l'installation d'une lône* et de gouilles pour batraciens (2010) ;
- la renaturation de l'embouchure de la Laire, avec l'aménagement de seuils pour faciliter la remontée de poissons (2010) ;
- la création de biotopes pour batraciens au moment de la construction de la nouvelle Station d'épuration / STEP (2016).

Embouchure de la Laire

* Lône : bras d'un fleuve qui reste en retrait du lit principal. Elle est alimentée en eau par infiltration depuis la nappe alluviale ou directement par le fleuve en période de crue. Son tracé et sa morphologie peuvent alors fortement évoluer sous la puissance des remous et la quantité de sédiments déplacés (Wikipedia).



Lône sur le site de Vers-Vaux, où s'épanouissent des iris sauvages



Le Moulin Roget



La STEP de Chancy, inaugurée en 2016



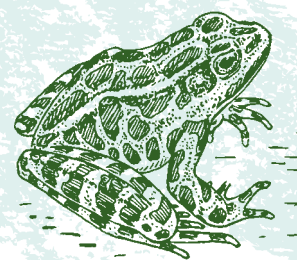
Biotopes à proximité de la nouvelle STEP de Chancy



La luxuriante végétation du Nant de Couchefatte



Quant au Nant de Couchefatte, il a également fait l'objet de plusieurs phases de renaturation sur la dernière partie de son parcours (2006, 2008 et 2011), incluant la remise à ciel ouvert de son ancien lit. Différentes espèces ont pu se développer dans les nouveaux biotopes ainsi créés. A cet impact écologique s'est ajoutée une protection contre les inondations, tant pour les habitations que pour l'usine hydroélectrique. Ces importants travaux ont été financés de différentes manières : par des fonds ou des programmes spécifiques⁶, mais également – en ce qui concerne le Rhône – par des mesures de compensation liées à l'exploitation du barrage de Chancy-Pougny.



⁶ Le Fonds Vitale Environnement des SIG et le Programme de renaturation des cours d'eau du canton de Genève.

Plan Directeur Communal

Espaces boisés (continuum vert)

Les surfaces boisées représentent près d'un tiers du territoire de notre Commune (32,6%). Avec les cours d'eau, elles constituent les principaux éléments du réseau biologique et sont un important réservoir à faune au niveau régional.

Milieux agricoles extensifs (continuum agricole extensif)

Mis sur pied en 2015, le Réseau agro-environnemental (RAE)⁷ de la Champagne contribue au maintien de la biodiversité par la mise en réseau et l'amélioration de la qualité des « surfaces de promotion de la biodiversité » (SPB). Ces surfaces se concentrent dans le secteur vallonné qui se trouve entre le plateau de la Champagne et le plateau de Chancy, ainsi qu'en lisière de forêt⁸.



Chênaie à charmes



Champs et espaces boisés, vers Passeiry

MILIEUX NATURELS

Les milieux naturels de notre Commune sont situés, pour l'essentiel, dans les Bois de Chancy. On y trouve des zones peuplées de chênes, mais également des zones plus ouvertes de pinèdes. Considérées comme des milieux naturels rares, les pinèdes à molinie* abritent des espèces menacées. Celle du Bois des Bouchets est reconnue d'importance nationale.

Les saulaies (à l'ouest de Chancy) et les aulnaies (Vers-vaux) contribuent également à la valeur biologique des berges du Rhône.

Dans la zone alluviale du Vallon de la Laire, la végétation pionnière et les prés secs constituent également des milieux naturels rares qui sont favorables à certaines espèces menacées d'extinction en Suisse.

Les milieux naturels dans l'espace agricole se retrouvent principalement dans le secteur vallonné entre Passeiry et Chancy, le long de chemins historiques et à la limite de certaines parcelles. Le plateau de la Champagne est, quant à lui, pratiquement dépourvu de végétation arborée, à l'exception de quelques noyers.

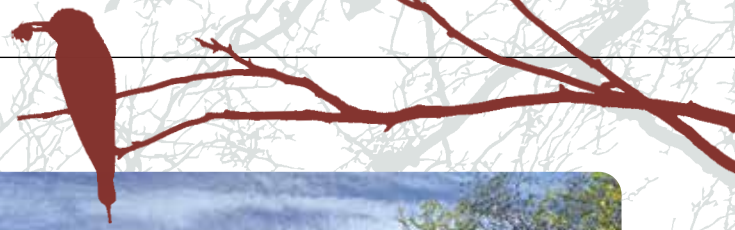
RÉSERVES NATURELLES

Compte tenu de la richesse de notre environnement, il n'est pas surprenant que plusieurs sites aient été classés en « réserves naturelles ». Les Bois de Chancy en comptent deux : le Bois des Bouchets (depuis 2011) et le Vallon du Longet (depuis 2012).

Les prairies de Bréquanne et du Crêt de Mandole constituent la troisième réserve naturelle sur le territoire de notre Commune. Elles sont notamment reconnues d'importance nationale pour la flore et les papillons (Damiers).

⁷ Le RAE est une structure prévue au niveau fédéral pour freiner la perte de biodiversité dans les zones agricoles. Il donne lieu à des contributions par la Confédération (90%) et les cantons.

⁸ Pour les détails, voir l'article Réseau agro-environnemental de la Champagne, pp.12-13.



Fleurs de printemps, Vallon de la Laire



Les berges sauvages de la Laire



La pinède du Bois des Bouchets



Damier de la succise

© Anne Sories, travail personnel, commons.wikimedia.org

** La molinie est une « herbe (graminée) vivace glabre, à panicule très longue et généralement violacée, mesurant de 0,30 m à 1,50 m, poussant dans les prés humides » (Larousse). Elle se développe notamment à la faveur d'un sous-bois très lumineux. Résultant de siècles d'exploitation forestière, les chênaies à molinie genevoises n'ont pas d'équivalent en Suisse. Leur intérêt patrimonial est donc important (voir : Chênaies mésophiles ou hygrophiles, Etat de Genève, 2020).*

Plan Directeur Communal

RÉSERVOIRS BIOLOGIQUES

Le Vallon de la Laire n'est pas répertorié dans les réserves naturelles, mais il bénéficie du statut de « site classé ». A ce titre, il est protégé, depuis 1980, par la loi cantonale sur la protection des monuments, de la nature et les sites⁹. Ce classement est assorti d'un plan de gestion qui permet d'assurer le maintien des milieux naturels et, partant, la sauvegarde de l'espace vital nécessaire à la faune et à la flore.

Par ailleurs, le Vallon de la Laire est répertorié dans plusieurs inventaires nationaux : comme zone alluviale d'importance nationale¹⁰ et comme réserve pour les oiseaux d'eau et les migrateurs d'importance internationale et nationale¹¹. Il figure également dans l'inventaire fédéral du paysage (IFP)¹², dans le Réseau écologique national (REN) en tant que zone humide et dans la Convention internationale relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau¹³. Le Vallon de la Laire abrite plusieurs espèces menacées au niveau national, dont le crapaud accoucheur, la salamandre tachetée et la couleuvre vipérine. Il héberge également des espèces prioritaires au plan régional ou cantonal, notamment



Le Nant du Longet, peu avant d'arriver au Rhône



Crapaud accoucheur

une quinzaine de papillons diurnes. Quant à la flore, elle comprend notamment une population de lichens terri-
coles, qui font également partie des espèces menacées.

De par son importance, le Vallon du Rhône jouit également d'une double protection. Au niveau cantonal, la protection de ses rives fait l'objet d'une loi spécifique¹⁴. Au niveau fédéral, le Rhône figure dans les mêmes inventaires que le Vallon de la Laire, l'inventaire des zones alluviales d'importance nationale concernant le site de Vers-Vaux. Enfin, le Rhône est lui aussi inclus dans les sites couverts par la Convention internationale



Le Crêt de Mandole



Salamandre tachetée

Orchidée singe (Orchis simia),
une des 37 orchidées sauvages du canton



⁹ Loi cantonale sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPNMS).

¹⁰ Ordonnance fédérale sur la protection des zones alluviales d'importance nationale (Ordonnance sur les zones alluviales).

¹¹ Ordonnance fédérale sur les réserves d'oiseaux d'eau et migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM).

¹² Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP).



relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. Véritables réservoirs biologiques, le Vallon du Rhône et le Vallon de la Laire constituent également, avec les surfaces boisées, des axes d'importance régionale pour le déplacement de la faune. Au niveau communal, un corridor important existe entre le Vallon de la Laire et le Vallon du Nant de Couchefatte, grâce aux

biotopes-relais des massifs boisés et des haies en zone agricole. Tirées, pour l'essentiel, du Plan Directeur Communal, les pages qui précèdent ne relatent qu'imparfaitement la richesse des milieux naturels. Elles permettent néanmoins de mesurer l'importance des projets déjà réalisés, en cours ou en voie d'élaboration pour maintenir ce précieux patrimoine. ■

**Béatrice Despland
& Pierre Meylan**

Le Rhône, près de Vers-Vaux

PRIORITÉS COMMUNALES¹⁵

La vision territoriale portée par les autorités communales – de laquelle découlent les stratégies et les options retenues dans le PDCom –, s'articule autour de 12 priorités politiques :

- Préserver le patrimoine naturel et bâti définissant l'identité villageoise de la commune.
- Maintenir et valoriser le « cœur vert » du village dans une logique de parc communal favorisant les interactions sociales et la socialisation.
- Affirmer la vocation de village au sein de l'agglomération genevoise.
- Préserver et affirmer le caractère résidentiel et rural de la commune tout en favorisant l'implantation de services de proximité.
- Répondre à la diversité des demandes en logements et favoriser la mixité sociale et générationnelle au sein du village.
- Valoriser la production agricole de proximité (grandes cultures, élevage, vignes).
- Préserver l'espace rural et garantir une bonne cohabitation entre tous les usages (agriculture, nature, loisirs, gravières).
- Renforcer la diversité des milieux naturels et la biodiversité.
- Valoriser les bords du Rhône avec des aménagements permettant des usages différenciés (détente, sports, loisirs, etc.), tout en préservant leur valeur écologique.
- Limiter les nuisances liées au trafic de transit dans le village, en privilégiant la piste du report modal en amont, tout en maintenant ouverte l'option d'une route d'évitement.
- Développer et sécuriser les itinéraires piétonniers et cyclables sur le territoire communal et mettre en valeur les liaisons avec la France voisine (route de Bellegarde, Via Rhône, etc.).
- Planifier l'énergie, en sensibilisant et mobilisant tous les acteurs, de sorte à diminuer les consommations énergétiques, valoriser les ressources énergétiques locales et renouvelables (solaire, géothermie, biomasse), réduire la dépendance aux énergies fossiles (sortir progressivement du mazout) et limiter in fine les émissions de gaz à effet de serre.

Des guides utiles...

Bois des Bouchets : <https://www.ge.ch/document/14414/annexe/4>

Bréquanne et Crêt de Mandole : <https://www.ge.ch/document/14414/annexe/5>

Vallon du Longet : <https://www.ge.ch/document/14414/annexe/6>

¹³ Cette convention internationale, connue également sous le nom de « Convention de Ramsar » a été adoptée le 2 février 1971 et ratifiée par la Suisse le 16 janvier 1976. Onze « sites Ramsar » sont répertoriés en Suisse, dont trois dans le canton de Genève : le Rhône, le Vallon de la Laire et le Vallon de l'Allondon.

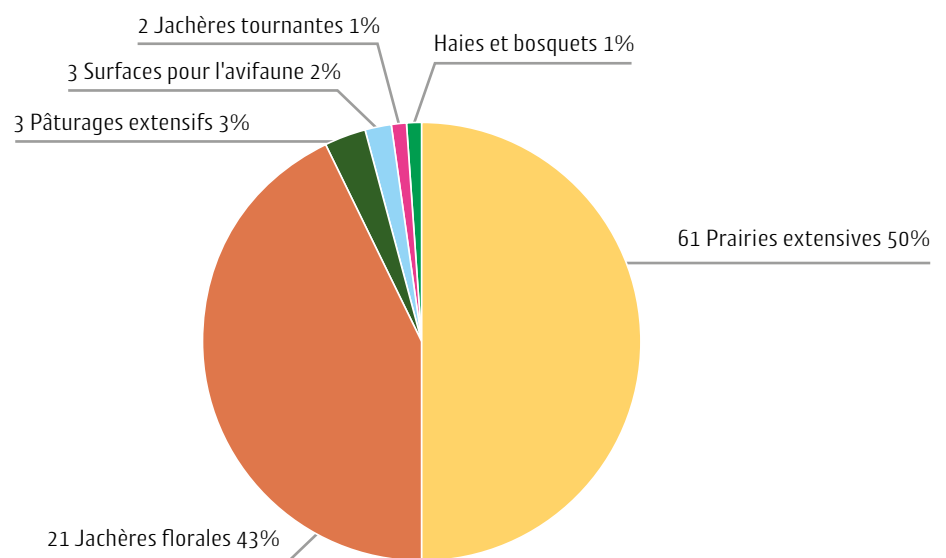
¹⁴ Loi sur la protection générale des rives du Rhône.

¹⁵ Tiré du PDCom, p. 13.

Le réseau agro-environnemental de la Champagne

En 2015 a été créée l'« Association réseau agro-environnemental de la Champagne » au sein de laquelle se sont réunis les agriculteurs de la Champagne souhaitant mettre en place un réseau sur leur territoire. L'association est en partie soutenue par les sept communes concernées et l'office cantonal de l'agriculture et de la nature. Un service d'animations et de conseils est proposé par l'association pour définir l'emplacement des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) et les mesures à mettre en place en faveur de la biodiversité (exemples : fauche tardive pour favoriser les plantes à fleurs et les papillons, conservation de zones non fauchées comme refuges pour la faune, etc.).

En 2020, sur la commune de Chancy, 11 exploitants ont adhéré au réseau avec un total de 95 SPB intégrées au réseau représentant une surface de 41 hectares. Il s'agit principalement de prairies extensives et de jachères florales (cf. diagramme ci-contre).



Vaches Salers au pâturage



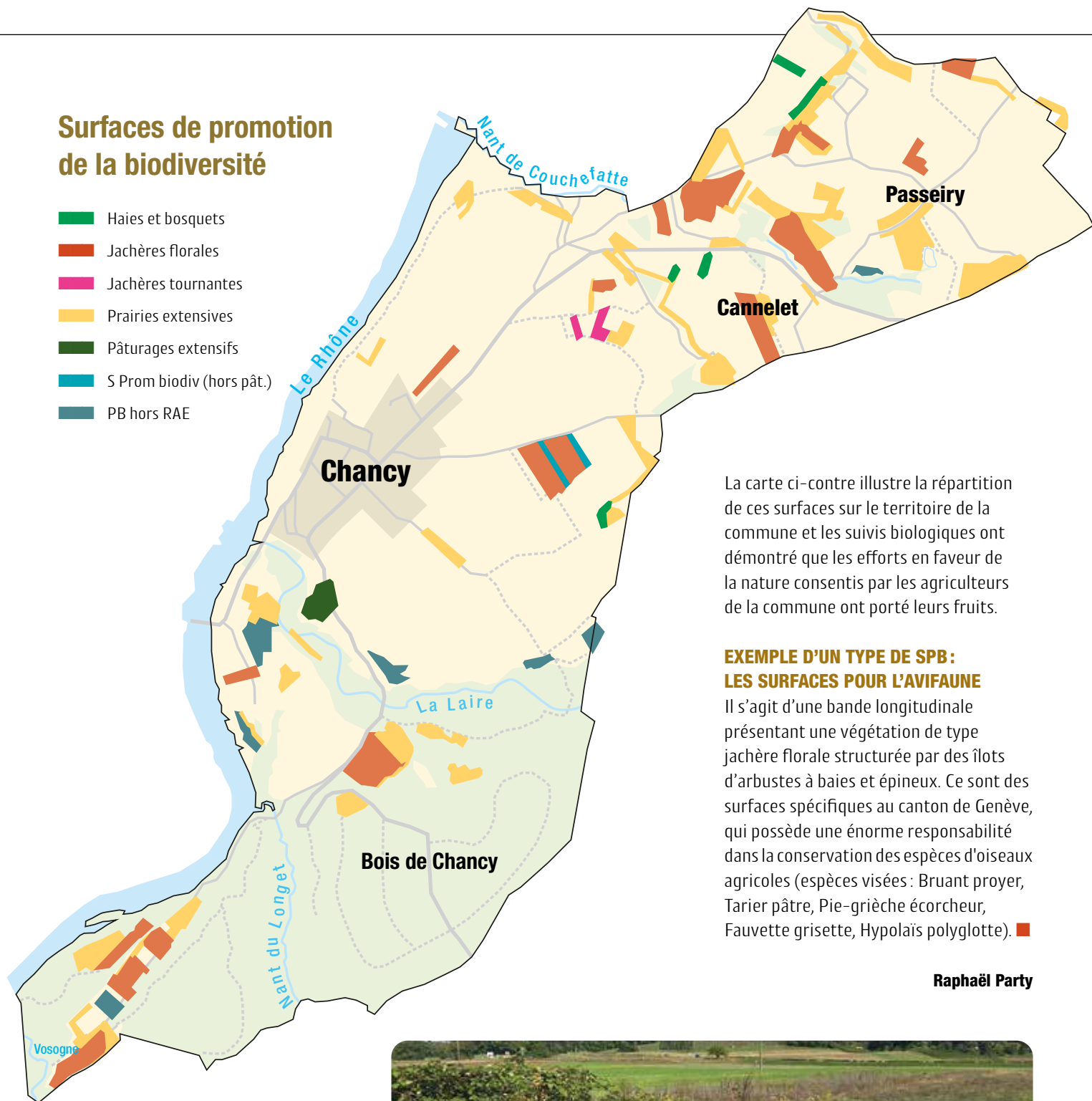
Hypolais polyglotte



Pie-grièche écorcheur

Surfaces de promotion de la biodiversité

- Haies et bosquets
- Jachères florales
- Jachères tournantes
- Prairies extensives
- Pâturages extensifs
- S Prom biodiv (hors pât.)
- PB hors RAE



La carte ci-contre illustre la répartition de ces surfaces sur le territoire de la commune et les suivis biologiques ont démontré que les efforts en faveur de la nature consentis par les agriculteurs de la commune ont porté leurs fruits.

EXEMPLE D'UN TYPE DE SPB : LES SURFACES POUR L'AVIFAUNE

Il s'agit d'une bande longitudinale présentant une végétation de type jachère florale structurée par des îlots d'arbustes à baies et épineux. Ce sont des surfaces spécifiques au canton de Genève, qui possède une énorme responsabilité dans la conservation des espèces d'oiseaux agricoles (espèces visées : Bruant proyer, Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur, Fauvette grisette, Hypolaïs polyglotte). ■

Raphaël Party

Bande de végétation pour favoriser l'avifaune



Pour toute information :

Représentant de la commune de Chancy : Raphaël Party 079 611 63 49 / raf.party@bluewin.ch
 Animateur RAE – Atelier Nature et Paysage : Nicolas Amann 076 615 32 63 / nicolas.amann@atnp.ch

Bientôt une butte à hirondelles à Chancy

Les hirondelles continueront à faire le printemps, mais vraisemblablement pas sans quelques aménagements dans nos contrées. Elles souffrent en effet du déclin du nombre d'insectes et de lieux de nidification.

En Suisse, on dénombre quatre espèces de ces insectivores et migratrices au long cours : l'Hirondelle de fenêtre (qui niche en colonie sous nos toits), l'Hirondelle rustique (une amatrice de ferme et d'écurie), l'Hirondelle de rocher (qui a niché pour la première fois l'an passé à Genève sous le Pont-Butin) et pour finir l'Hirondelle de rivage, celle qui va nous intéresser ici. Si pour les Hirondelles de fenêtre et rustiques, il est possible de les soutenir en installant des nichoirs, il en va tout autrement de celles de rivage.

QUI EST L'HIRONDELLE DE RIVAGE ?

L'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) est la plus petite de nos hirondelles et comme son nom l'indique, elle est liée aux fleuves et aux rivières. On estime la population genevoise actuelle entre 150 et 200 couples, contre 500 à 600 dans les années 1990. La dernière nidification en site naturel dans la région a eu lieu sur les berges du Rhône, sur la rive française au niveau de Conflan, en aval de Chancy, il y a une dizaine d'années.

L'Hirondelle de rivage est catégorisée dans la liste rouge des oiseaux nicheurs de Suisse sous la mention vulnérable, alors qu'en Europe l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) constate aussi une diminution des effectifs. Passant l'hiver au Sahel, elle souffre aussi des conditions climatiques (sécheresse) et environnementales (utilisation d'insecticides) du continent africain. Au niveau helvétique, elle fait aujourd'hui partie des 50 espèces prioritaires pour une conservation ciblée.

Contrairement aux autres espèces qui construisent leurs nids avec de la boue et de la terre, ce petit volatile de 12 à 13 cm de long, d'une envergure d'environ 28 cm et d'un poids d'une quinzaine de grammes creuse avec ses pattes des galeries profondes de 40 à 80 cm dans des falaises sablonneuses.



Photos: © C. Huber

Hirondelle de rivage à l'entrée de son nid



Butte à Hirondelles de rivage, Argovie, 2015



Emplacement de la future butte à hirondelles de Chancy



Butte à Hirondelles de rivage, réserve de la Passe-de-Peney à sa création, Genève, 2017

Jadis, les crues hivernales des rivières mettaient à nu de nouveaux filons de sable, permettant aux hirondelles de creuser chaque année leur nouvelle galerie, car elles ne réutilisent pas les galeries du printemps précédent. Aujourd'hui, les rivières et les fleuves sont canalisés, les débits sont contrôlés et les nouvelles falaises sablonneuses se font rares. A Genève, cette hirondelle survit principalement dans les gravières en exploitation, où des falaises sablonneuses sont régulièrement découvertes lors de l'extraction du gravier, leur donnant ainsi accès à de nouveaux lieux de nidification. Or ces gravières sont des lieux d'exploitation et le sable est très recherché. Les « graviéristes » font toutefois des efforts pour ne pas déranger les colonies installées pendant la période de reproduction. Une fois l'extraction terminée, la loi exige que les gravières soient rendues à l'agriculture et remises en état. Dès lors, les hirondelles doivent chercher d'autres lieux de nidification. C'est là qu'intervient l'homme, qui propose des sites de substitution pour cette espèce, sous forme de buttes à hirondelles. Les premières ont été installées en Suisse alémanique, et rapidement ces buttes sont devenues les plus grandes colonies du pays, cette espèce nichant en grandes « équipes », l'effet d'attraction de ces endroits est maximum.



La butte à hirondelles de la Passe-de-Peney au printemps 2021

EN QUOI CONSISTE UNE BUTTE À HIRONDELLES DE RIVAGE ?

Il s'agit de recréer artificiellement ces filons de sable. Cette « butte » se présente sous la forme d'une pyramide tronquée, de 10 mètres sur 20, d'un volume 700 m³ et d'environ 3,50 m de haut. Au 2/3 de sa hauteur se trouve la couche de sable permettant le creusement des terriers. Il s'agit de trouver un mélange de sable très spécifique, qui ne soit pas trop difficile à forer pour les pattes des hirondelles, tout en assurant une certaine solidité pour que le tunnel ne s'effondre pas sur la tête des locataires une fois ce terrier creusé. Cette forme pyramidale est celle qui convient le mieux à ces exigences,

d'autant qu'il faut la tailler chaque année après la saison de nidification afin que les hirondelles puissent retrouver un filon non troué et comme neuf lors de leur retour au printemps suivant. L'implantation devrait avoir lieu au bord du Rhône, en aval du pont sur la Laire, sur une parcelle appartenant à l'Etat, juste en face de l'ancienne station d'essence (lieu connu sous le nom de « l'Aquarium » par certains). On espère pouvoir avoir une butte qui accueillera, si tout va bien, sur la commune de Chancy, ces Hirondelles de rivage dès 2022. ■

Christian Huber

Les serpents de Chancy

La région de Chancy est particulièrement riche en serpents. Ce secteur abrite toutes les espèces présentes dans le canton de Genève. On peut donc y trouver la Couleuvre à collier helvétique, la Couleuvre mauresque, la Couleuvre d'Esculape, la Couleuvre verte et jaune, la Coronelle lisse et la Vipère aspic. Les populations de la plupart des serpents ont fortement diminué au cours des dernières décennies. Certaines espèces sont menacées. C'est notamment le cas de la Couleuvre vipérine que l'on trouve dans le Vallon de la Laire¹.

Pour parler des reptiles de notre région,

Emeric Gallice est un interlocuteur de choix. Actif depuis 2018 au sein du KARCH-GE, il en est le « correspondant reptiles ». Quelques questions sur son activité et, tout d'abord, sur l'association qui l'emploie.

Pourriez-vous nous expliquer ce qui se cache derrière le sigle KARCH-GE ?

Le KARCH-GE est une association à but non-lucratif créée en 2012 avec pour but l'étude et la protection des amphibiens et reptiles du canton de Genève et alentours. Elle fonctionne comme l'antenne genevoise du KARCH Suisse (Koordinationsstelle für Amphibien- und Reptilienschutz in der Schweiz (CH) en informant et conseillant les différents acteurs impliqués.

Quelle est votre activité au sein du KARCH-GE ?

Depuis trois ans, je suis le « correspondant reptiles », c'est-à-dire le spécialiste des reptiles de l'association. Je suis chargé de coordonner les projets reptiles, de répondre aux diverses questions sur ces espèces, émanant de particuliers, de services publics (canton ou communes), de bureaux d'études en environnement ou encore d'autres associations. J'organise des actions d'éducation sur les reptiles, notamment lors de la fête annuelle de la nature. En 2018, nous avons également fait de la sensibilisation à Russin, où les serpents avaient élu domicile dans certaines caves du village.

Les reptiles, c'est une vocation ?

Je me suis tout d'abord intéressé à la faune et à la flore de manière générale depuis l'âge de 12 ans. J'ai connu le KARCH-GE lors de mes études supérieures à Genève. J'y ai d'abord été actif comme bénévole. C'est dans cette association que mon intérêt pour les reptiles s'est développé.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre travail ?

Une partie assez importante de notre travail s'effectue à l'extérieur, notamment au printemps, période la plus active pour les reptiles et les amphibiens.

Comment voyez-vous l'avenir dans votre métier ?

La protection de l'environnement prend heureusement de plus en plus de place dans la politique.

La charge de ma fonction, qui consiste à répondre aux demandes sur les reptiles au niveau cantonal, est donc très probablement appelée à augmenter dans les prochaines années. Cela permettra de préserver d'autant mieux les lézards, serpents et tortues sauvages.

Avez-vous des reptiles chez vous ?

Je n'ai pas de reptiles chez moi et je déconseille d'en avoir. A mon avis, la place d'un serpent n'est pas dans un terrarium, mais plutôt en liberté dans la nature.

Que pouvez-vous conseiller à nos lecteurs s'ils croisent un serpent ?

Il est malheureusement encore courant que le mot « serpent » fasse naître de fortes craintes pour une partie de la population. Or, comme déjà mentionné, à Genève, une seule espèce de serpent est venimeuse, la Vipère aspic. Cette espèce se situe dans des habitats où l'on trouve également bon nombre d'autres serpents non venimeux, les couleuvres. Il y a donc plus de chance que le serpent que vous croisez soit une couleuvre ou un orvet, plutôt qu'une vipère.

De plus, même dans le cas où vous seriez en face d'une Vipère aspic, sachez qu'elle a bien plus peur de vous que vous avez peur d'elle. Donc, si elle s'est aperçue de votre présence et que vous lui en laissez la possibilité, elle fuira.

Si vous n'avez pas peur des serpents, n'hésitez pas à vous munir d'un appareil photo lors de vos balades en nature. Et si, par chance, vous croisez un serpent, prenez une photographie. Vous pourrez me transmettre cette photo accompagnée de la date et du lieu d'observation (idéalement coordonnées GPS précises) à reptiles@karch-ge.ch. Je pourrai ensuite vous indiquer l'espèce que vous avez rencontrée. ■

**Texte et propos recueillis par
Chantal Dubelly Hatinguais**



La Couleuvre à collier

est le serpent le plus commun dans le canton de Genève. Elle peut atteindre 1,4 mètre. Son régime alimentaire comprend avant tout les amphibiens. Elle est donc en partie aquatique, mais elle vit également sur la terre ferme, notamment pour augmenter sa température corporelle au soleil (thermorégulation).



La Couleuvre vipérine

peut mesurer au maximum 80 cm (plutôt 70 cm sur notre territoire). C'est également une espèce en partie aquatique. Son alimentation est constituée essentiellement de poissons. On la trouve donc souvent aux abords des cours d'eau ou des étangs piscicoles.



©Bernard Dupont, via Wikimedia Commons

La Couleuvre d'Esculape

est une grande couleuvre beige pouvant mesurer 1,5 mètre de long. En s'accrochant aux écorces et aux branches, elle peut grimper aux arbres pour trouver sa nourriture : des oiseaux et leurs œufs. Elle se nourrit également de micromammifères au sol.



©Bernard Dupont, via Wikimedia Commons

La Couleuvre verte et jaune

est également une grande couleuvre. Noire à points jaunes, elle peut mesurer plus de 1,5 mètre de long. Elle est arboricole, tout comme la Couleuvre d'Esculape, mais de manière moins marquée. Les combats entre mâles sont un rare et magnifique spectacle.

La Vipère aspic

est relativement petite. Adulte, elle mesure entre 50 et 70 cm. Elle est généralement beige à grise, avec un motif noir ou sombre en zigzag sur le dos. Son nez retroussé permet également de la différencier des autres serpents indigènes.



©Orchi, via Wikimedia Commons

Les poissons du Rhône et de la Loire

En découvrant Chancy par ses sentiers de promenade balisés, vous passerez forcément près d'un cours d'eau, petit ou grand. Le Rhône et la Loire sont les plus importants et abritent plusieurs espèces de poissons que nous allons vous faire découvrir dans le présent article.

Nous vous proposons de vous présenter d'abord brièvement le Rhône et la Loire avant de vous en faire découvrir leurs occupants.

Le Rhône marque la frontière entre la Suisse et la France et longe toute la partie ouest de Chancy. Il a une longueur totale de 812 kilomètres, dont environ 3,8 kilomètres sur notre commune. Il prend sa source dans le glacier du Rhône et se jette dans la Méditerranée.

Sur le territoire de la commune se trouve le barrage de Chancy-Pougny qui aurait pu constituer une barrière infranchissable pour les poissons. Cependant, si vous allez vous promener du côté français du barrage, vous pourrez y découvrir une passe à poissons, c'est-à-dire un passage qui a été aménagé pour que les poissons puissent remonter le Rhône en progressant par paliers dans des zones spécialement aménagées pour leur permettre de se reposer et ne pas subir le courant en permanence.

La Loire traverse quant à elle Chancy d'est en ouest. Elle prend naissance sur le Mont-de-Sion, au Thouvet. Elle est tout d'abord située en France sur une distance d'environ 7 kilomètres, longe ensuite la frontière sur 6 kilomètres entre Veigy et Chancy puis traverse notre commune sur 1,8 kilomètre environ avant de se jeter dans le Rhône.

A l'instar d'autres rivières du canton de Genève, la Loire est une rivière en danger. Il arrive fréquemment pendant l'été que certaines parties présentent un débit faible ou soient asséchées, notamment sur la partie française. Cela peut provoquer une véritable hécatombe pour la faune piscicole. Pour limiter ces pertes, l'Etat déplace régulièrement en début d'été des poissons dans la partie aval de la rivière.

Nous allons maintenant nous intéresser aux différentes espèces de poissons rencontrées dans le Rhône et la Loire et détailler celles qui sont les plus présentes. Les principales espèces de poissons

recensées dans le Rhône au niveau de notre commune sont la truite de rivière, le brochet, l'ablette, le barbeau, le goujon, le chevaine, le blageon, le vairon, le gardon, la perche et le chabot. Les espèces les plus répertoriées sont le brochet, l'ablette et le gardon principalement à proximité du barrage de Chancy-Pougny. Selon le dernier inventaire, il existe dans la Loire 12 espèces de poissons, dont 5 espèces fréquentes, la truite de rivière, le chevaine, le blageon, le vairon et la loche franche et 7 espèces occasionnelles provenant du Rhône et principalement observées à proximité de l'embouchure, l'ombre commun, le brochet, le barbeau, le goujon, le gardon, la perche et le chabot. Etant précisé que la truite de rivière fait l'objet de repeuplements réguliers. Nous vous proposons de détailler certaines de ces espèces pour que vous puissiez les reconnaître au tournant de l'une de vos promenades dominicales, même si certaines d'entre elles ne se laisseront que difficilement observer !

Le brochet



Le brochet est un poisson carnassier d'eau douce facilement identifiable avec son long museau pointu pourvu de 500 dents tranchantes comme des lames de rasoir. Des spécimens de plus d'un mètre sont présents dans le Rhône.

Très présent dans le Rhône il y a encore quelques années, il se fait aujourd'hui malheureusement plus rare, notamment du côté de Chancy.

Il apprécie de vivre dans les rivières à courant lent, dans les bras morts, les fleuves et lacs. Il vit généralement seul et sa durée de vie peut être de plus de 20 ans. Adulte il se nourrit principalement de diverses espèces de poissons rencontrées dans le milieu où il vit.

La truite de rivière



La truite de rivière a un corps en forme de torpille. Les spécimens observés à Chancy mesurent généralement entre 15 et 25 centimètres, même si elle peut atteindre presque un mètre. Elle a une nageoire dorsale (la grande dessus), une nageoire adipeuse (la petite dessus) et la nageoire caudale (la queue). Elle est généralement reconnaissable aux points rouges et noirs bordés de clair présents sur les flancs. La truite de rivière occupe un territoire qu'elle défend contre les intrus. Elle se nourrit de larves, insectes terrestres et petits crustacés quand elle est jeune ; les plus grands spécimens se nourrissent également d'amphibiens, de mollusques et de poissons. Elle peut être observée à Chancy, notamment à proximité du pont près de la zone de tir militaire.

Le chevaine (ou chevesne)

Elu poisson de l'année 2021 en Suisse, le chevaine est un poisson très répandu sur notre territoire. Adulte, le chevaine a un corps trapu pratiquement cylindrique. Il mesure en moyenne 40 à 50 centimètres et peut atteindre une taille maximale de 70 centimètres. A Chancy, de plus petits spécimens pourront être observés dans la Laire. Les jeunes vivent en bancs mais par la suite, le chevaine vit en petits groupes ou devient solitaire. Les jeunes se nourrissent de vers, de petits crustacés, de larves d'insectes, d'insectes terrestres et d'aliments végétaux, alors que les gros sujets sont des prédateurs qui peuvent s'attaquer aux autres poissons et aux grenouilles notamment.



Le vairon



Alain Prot, via Wikimedia Commons

Si vos enfants sont des pêcheurs en herbe, leur première prise dans la Laire pourrait être un vairon. Même s'il ne présente pas d'intérêt gustatif, il est souvent utilisé par les pêcheurs comme appât pour de plus gros poissons.

Le vairon est un petit poisson mesurant généralement entre 5 et 10 centimètres, même si certains spécimens peuvent atteindre 14 centimètres. Ses signes distinctifs sont un ventre blanc-gris, un dos dont la couleur varie entre le vert olive et le brun et des bandes transversales noires bleues et jaunes. Proportionnellement, sa tête est grande par rapport à son corps et son museau est arrondi.

Il vit dans de petites rivières, des eaux claires, limpides et peu profondes. A Chancy, vous pourrez en observer dans la Laire, notamment près du pont et en amont de celui-ci.



Le blageon

Le blageon est petit et fuselé et mesure généralement entre 12 et 18 centimètres, même si certains spécimens ont atteint les 25 centimètres.

Ses signes distinctifs sont la ligne latérale bordée de jaune et la base des nageoires jaune orangé.

C'est une espèce très menacée et qui a pratiquement disparu. En effet, le blageon aime frayer sur du gravier propre dans des eaux vives au débit rapide. Malheureusement son habitat naturel est menacé par la pollution en général, les différents aménagements apportés aux rivières et la construction de retenues d'eau.

Voilà, nous avons terminé notre petit tour d'horizon des espèces de poissons les plus rencontrées dans le Rhône et la Laire à Chancy.

Malheureusement, comme beaucoup d'autres animaux, les poissons sont menacés par l'activité humaine et le réchauffement climatique et des espèces disparaissent chaque année. Un rapport récent fait état d'une chute de 76% de la population mondiale des poissons d'eau douce depuis les années 70. Même si ce rapport a été établi à l'échelle mondiale, ce phénomène s'observe également dans les cours d'eau de Chancy.

Ce déclin est notamment dû à la perte et la dégradation des habitats aquatiques, à cause de la bétonisation ou la construction de digues et de barrages. Mais aussi la pollution des cours d'eau et les changements climatiques. Les canicules estivales rendent par exemple les eaux trop chaudes et abaissent le niveau de l'eau.

Nous jouissons à Chancy d'un magnifique environnement naturel, à nous de le protéger et le respecter. ■

Robin (10 ans) et Frank Merlon

Journée de la Propreté

samedi 25 septembre

Rejoignez-nous dans la bonne humeur
pour le grand nettoyage des espaces verts de votre Commune...
ou, pour les plus sportifs, prenez part à l'Urban plogging

(inscription obligatoire sur le site :
www.urban-training.ch/fr/inscription/ville#!/chancy)

Atelier sur la mobilité douce
Repas et animations dans le respect des normes sanitaires

